

* DESPOTS (Eugène-André), écrivain. — Il est mort à Paris en septembre 1874. Dans ces derniers temps, Despois écrivait dans la Revue politique des articles qui furent beaucoup remarqués. Il travailla surtout à la grande édition de Molière, entreprise par la maison Hachette pour la Collection des grands écrivains de la France. Eugène Despois honora les lettres par l'élevation de son caractère, par le charme et la solidité de son talent. C'était un galant homme et un écrivain de race. Jusqu'à la fin, il servit, avec un caractère de conviction qui ne s'est jamais démenté, les idées libérales et républicaines. Nous citerons de lui : Révolution d'Angleterre (1861, in-32); les Lettres et la liberté (1865, in-12); le Vandéisme révolutionnaire, fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention (1868, in-12), éloquent plaidoyer en faveur de l'œuvre civilisatrice de la Révolution; le Théâtre français sous Louis XIV (1874, in-12). Citons encore de lui une traduction de Juvenal et de Perses.

* DESPORTES (Henri-Eugène), médecin français. — Il est mort à Paris le 10 avril 1875.

* DESPRÉS (Armand), chirurgien français. — Le docteur Després, qui est chirurgien à l'hôpital Cochin, a publié depuis 1868 les ouvrages suivants : Du début de l'infection syphilitique (1869, in-8°); Étude sur le moyen d'arrêter la propagation des maladies vénériennes (1870, in-18); De la peine de mort au point de vue physiologique (1870, in-8°); Traité topographique et des maladies vénériennes de l'utérus (1870, in-8°); Traité théorique et pratique de la syphilis (1873, in-8°), etc.

* DESPREZ (Louis), statuaire français. — Il est mort le 16 novembre 1870. Au Salon 1872, on vit figurer la dernière œuvre de cet artiste, la Séduction, statue en marbre.

DESPREZ (Julien-Florian-Félix), prôlet français, né à Osticourt (Nord) en 1817. Élève du petit, puis du grand séminaire de Cambrai, il fut ordonné prêtre en 1839 et attaché comme vicaire à la cathédrale de cette ville. Nommé ensuite curé de Pont-à-Marey, puis de Roubaix, l'abbé Desprez fut appelé en 1850 à occuper le siège épiscopal de la Réunion, qui venait d'être institué. En 1857, il devint évêque de Limoges, d'où il passa à l'archevêché de Toulouse en 1859. Ce prélat obtint la canonisation de Germaine Cousin, laquelle fut célébrée en grande pompe à Toulouse. Il ne joua qu'un rôle des plus effacés au concile du Vatican, où il vota avec la majorité. En 1876, il écrivit une lettre au ministre de la Justice pour protester contre la suppression du crédit affecté aux armées militaires. En 1877, il a publié un mouvement contre les journaux et les livres qui infectent, dit-il, d'un souffle de rationalisme les régions supérieures. Pour combattre ce rationalisme qui l'horripile, l'archevêque de Toulouse a réuni, au mois de mars de cette année, les archevêques et évêques du sud-ouest de la France, afin de jeter les bases d'une université catholique à Toulouse.

DESPREZ (Charles-Louis-Emilien), peintre et littérateur français, né à Maisons-Alfort (Seine) en 1818. Il est fils d'un horticulteur, qui acquit de la notoriété par ses belles collections de rosiers. Lorsqu'il est terminé ses études au collège Louis-le-Grand, M. Charles Desprez étudia la peinture sous la direction de Léon Coignet et de Calame, et il exposa quelques paysages aux Salons de 1848, 1849, 1850, 1852. Vers cette époque, il se mit à voyager en Europe, puis il se rendit en 1860 en Algérie et se fixa à Alger. Depuis lors, il s'est occupé de travaux littéraires et de journaux, et il a obtenu une grande médaille de la Société des beaux-arts d'Alger. Outre des articles publiés dans l'Akhbar et le Courrier de l'Algérie, on doit à M. Charles Desprez : les Eaux d'Ischia, pochades, ébouches, croquis et pastels d'un artiste en Italie (1853, in-12); Regain d'Italie (1858, in-12); l'Hiver à Alger, le logement, le climat, la ville, etc. (1860, in-18); Mémoires propos sur Alger (1864, in-18); Alger lété, le climat, la journée des Algériens, etc. (1864, in-18); Algues algériennes (1865, in-18); Variétés algériennes (1866, in-18); Alger naguère et maintenant (1868, in-18); Voyage à Oran (1872, in-18); Tippo, l'histoire humoristique (1875, in-16), etc.

DESPREZ (Claude), littérateur français, né à Bourdon (Haute-Marne) en 1827. Il fit ses études au collège Louis-le-Grand et fut admis à vingt et un ans à l'École normale supérieure. Reçu agrégé en 1851, il fut nommé cette même année professeur à Chaumont, d'où il passa aux lycées d'Angers (1852) et de Versailles (1858). L'année précédente, il avait reçu le titre d'officier d'académie. Depuis lors, il a été nommé directeur d'académie dans le Jura (1867) et dans la Haute-Marne (1868). Comprenant la nécessité de répandre dans le peuple un enseignement civil et moral, il eut à l'esprit l'idée de composer de petits livres destinés à faire connaître à la foule les maîtres vertus de quelques hommes appartenant à notre histoire contemporaine, et de proposer au ministre de l'Instruction publique de créer dans chaque commune une bibliothèque, mise sous la direction de l'instituteur. Cette dernière idée fut accueillie très-froidement par le gouvernement, mais elle avait eu pour résultat de répandre la lumière dans le peuple. Mais comme c'était une idée aussi juste qu'utile,

elle a fait depuis son chemin dans le monde. On doit à M. Desprez plusieurs petits livres fort intéressants : les Guerres de la Vendée (1856); Kléber et Marceau (1866); l'Armée égyptienne de Méhémet (1856); Lazare Hoche (1868), etc.

DESSORIERS (Pierre-Antoine), imprimeur français, né à Moulins en 1798. Fils d'un imprimeur de cette ville, il succéda à son père et donna quelque extension à la maison paternelle en épousant la fille du libraire Place, dont il réunit l'établissement au sien. Son imprimerie ne tarda pas à être une des plus considérables de la province. M. Desrosiers, à l'imitation des Didot, adjoignit aux ateliers de typographie un atelier de caractères, des ateliers de clichés, de lithographie, etc. Les publications par lesquelles il se fit illustrer sont : l'Ancien Bourbonnais d'Achille Illustre (4 vol. in-fol., 140 planches); l'Auvergne et le Velay d'Ad. Michel (4 vol. in-fol., 144 planches); les Douze dames de Rhétorique, reproduction d'un manuscrit du xve siècle, etc. Ces publications ont figuré avec avantage à diverses Expositions en 1824, 1849, 1851 (à Londres) et ont valu à M. Desrosiers trois médailles d'argent, une médaille d'or et la croix de la Légion d'honneur (1849).

DES ROTOURS (Alexandre-Antoine), industriel et homme politique français, né à Lagretière, près de Vireux, en 1806. Commencé en 1828. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

DES ROTOURS (Robert-Eugène), industriel et homme politique français, fils du précédent, né à Aniche en 1833. Commencé en 1858. Après avoir servi dans la cavalerie, il donna sa démission d'officier, s'occupa d'agriculture, puis il se fit raffiner de sucre. Il était maître d'Avelin lorsque, aux élections de 1833, il se porta candidat au Corps législatif dans la 3e circonscription du Nord. Châtement appuyé par l'administration impériale, M. Des Rotours fut élu député par 17,907 voix. Il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes du pouvoir despotique, et ne joua à la Chambre qu'un rôle insignifiant.

Victor DESSAIGNES, né à Vendôme en 1800, s'est fait recevoir docteur en médecine et s'est occupé surtout de travaux scientifiques; il a reçu en 1862 un prix de l'Académie des sciences pour ses études de chimie organique.

* DESSAÏER (Joseph), compositeur allemand. — Il est mort en 1875.

DESSAUTEUMÉ s. m. (dè-sô-té-man). Espèce de seuil d'écluse.

DESSEAUX (Louis-Philippe), magistrat et homme politique français, né à Honfleur (Calvados) en 1798. Lorsqu'il eut terminé ses droits à Caen, il alla exercer la profession d'avocat à Rouen (1820). M. Desseaux devint, au bout de quelques années, un des premiers avocats de cette ville et membre du conseil de son ordre, qui le nomma à diverses reprises bâtonnier. Après la chute de Louis-Philippe, M. Desseaux fut nommé par le gouvernement provisoire avocat général près la cour de Rouen, où il remplira, pendant quelque temps, les fonctions de procureur général. Révoqué en 1849, il fut nommé quelque temps après par M. Odilon Barrot, ministre de la Justice, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens; mais il refusa ces fonctions, continua à exercer sa profession d'avocat, ne voulut pas prêter serment à l'Empire et cessa alors de siéger au conseil général dont il était membre. En 1849, lors des élections pour le Corps législatif, M. Desseaux fut nommé candidat par l'opposition démocratique dans la 1re circonscription de la Seine-Inférieure. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Desseaux fut nommé préfet de la Seine-Inférieure par le gouvernement de la Défense nationale. Il fut élu député de Rouen par 11,936 voix contre 11,475 voix de son adversaire, M. Thiers. Il alla siéger au Corps législatif dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment, et il protesta

danneront-ils donc à payer à perpétuité les 6 milliards d'intérêts qu'il représente? Pour échapper à ces dépenses, grâce à la loi du Parc-aux-Cerfs, Henriette, l'aînée, est enlevée et conduite dans une des petites maisons des environs de Paris. La voilà séparée de la malheureuse Louise, la petite aveugle. Celle-ci, recueillie par de misérables mendiants qui exploitent son infirmité, est promise par eux dans les rues et chante pour gagner son pain. Pendant ce temps, Henriette est sauvée du déshonneur par le chevalier de Vaudrey, jeune noble philosophe, ami des encyclopédistes, ouvert à toutes les idées nouvelles. Elle habite une mansarde et vit de son travail. Le chevalier de Vaudrey, qui est vivement épris et veut l'épouser; mais il a pour oncle le comte de Linères, lieutenant de police, un homme grave, qui n'entend pas le laisser se mésallier, et qui, pour vaincre la résistance du jeune homme, l'enferme à la Bastille; quant à la douce et chaste Henriette, elle ira à la Salpêtrière avec les filles perdues et les folles. C'étaient là, en effet, les amantilles de l'ancien régime. Mme de Linères, mariée au lieutenant de police, est une femme mélancolique et triste. On sent qu'un secret terrible pèse sur sa vie. Le secret, elle l'a confié au jeune homme, son mari, le chevalier de Vaudrey. Il faut que M. de Linères l'ignore; elle a eu une fille avant son mariage, pauvre petite que, pour sauver l'honneur de la noble demoiselle, on a abandonné un soir sur le parvis Notre-Dame. Qu'est devenue cette enfant? Cette enfant, c'est la jeune aveugle qu'on a cruellement séparée de sa sœur, Henriette, à la mort de la Salpêtrière, grâce à une grande piense de la supérieure, retrouve enfin Louise dans l'effroyable bouge où la détenait la mégère qui l'avait recueillie. Ici se place une scène des plus touchantes et qui a fait même sur le public des premières, composé de gens ordinairement peu sensibles et très-bâchés, une impression profonde: c'est la scène où les deux sœurs se retrouvent. Louise, celle qui est aveugle, est conduite dans le bouge où habitent son horrible patronne, la vieille qui exploite sa cécité, et les deux filles de cette femme; l'un est un franc valet, l'autre est un malheureux infirme qui repasse ciseaux et couteaux et gagne honorablement sa vie. Henriette, après une foule de péripéties, a appris par hasard l'endroit où l'on détient sa compagne. Elle arrive et ne trouve que la mère Frochart, la vieille qui exploite Louise. Cette femme, après avoir en vain essayé de nier qu'elle connaisse l'aveugle, finit par dire: « Oui, c'est vrai, j'ai eu chez moi une jeune fille comme celle que vous me demandez, mais elle est morte. » « Ces mots, Henriette tombe inanimée. La vieille, en présence de cet évanouissement subit, ne sait d'abord que faire; puis elle se ravise et se décide à aller chercher son fils aîné. Elle y revient Louise dans sa chambre, sort et ferme à double tour la porte de la maison. L'aveugle, n'entendant plus de bruit, essaye de sortir de sa chambre. Depuis longtemps, grâce à la complicité du fils cadet de la Frochart, le remouleur boiteux, qui l'adore, elle a devisé la serrure de son réduit. Elle descend sur la rampe, l'escalier, et se conduit de sa chambre à la scène. Elle va à tâtons à la porte de sortie pour se sauver. La porte est fermée, mais elle sait qu'une clef est cachée dans la pailasse du lit de son oncle; elle la cherche, la trouve, va pour ouvrir, quand son pied heurte un corps étendu sans mouvement. Elle se baisse alors, la tête, prend la tête dans ses bras, la soulève, et la tenant embrassée: « Réveille-toi, réveille-toi, réveille-toi, » lui dit-elle.

Pendant cette scène poignante, la Frochart arrive avec ses deux fils. Ils entrent et voient avec terreur les deux sœurs réunies. Elles ne se sont pas reconnues, car l'une est aveugle et l'autre n'est pas revenue de son évanouissement. La Frochart s'empare de Louise, qu'elle entraîne, tandis que l'aîné des fils se met en devoir d'enlever Henriette. A ce moment, cette dernière revient à la vie et reconnaît sa sœur, qui se jette entre ses bras en dépit des efforts faits par la vieille pour la retenir. Terrifiée par cette reconnaissance, la vieille s'écrie: « Nous sommes perdus! Ce à quoi le fils aîné, qui a décidé de ne pas reculer devant un crime, répond: « Attends voir; » puis il se prépare à commettre un double assassinat; mais, au moment où il se précipite sur les deux jeunes filles, il trouve en face de lui son frère cadet, qui lui barre le passage et se prépare à lui disputer la vie de celle qu'il aime. Subitement transformé, lui le boiteux, le malin, et qui jusqu'alors a tremblé au moindre geste de son frère, il se comte fierement devant lui et jette ce cri de défi: « A nous deux ! A nous deux ! » Alors commence une lutte épique. Le combat à main, les deux frères se mesurent de l'œil, se joignent, s'éloignent, s'interpellent au milieu de l'émoi grandissant du public. Enfin le boiteux plonge son arme dans le ventre de son adversaire, qui tombe. Les deux jeunes filles, qui pendant la lutte sont restées terrifiées, s'enfuient au moment où cesse le combat, et Louise qui demande vainqueur s'il ne les suit pas, reçoit de lui cette réponse: « Oui, j'attendrai la justice ! » Sur quoi, le rideau tombe.

Cette scène est, de l'avis de M. Sarcely, la plus belle de l'ouvrage; elle n'est pas la seule, toutefois, qui mérite une mention. On se rappelle encore de nombreux autres, tels que Salpêtrière, celui qui se déroule sur les marches de l'église Saint-Sulpice, etc. En somme, M. Sarcely fait un grand éloge des *Deux orphelines*, qu'il considère comme l'exécution la plus parfaite de son œuvre. Il ajoute: « On allait répétant: « Le mélodrame est mort; on ne fera plus de mélodrame; le goût n'y est plus... Et où avait-on vu cela que le goût n'y était plus? Comment ! Il n'y avait pas, dans les comédies de mœurs que l'on nous offrait, une scène un peu touchante qui ne fit fondre en larmes le public tout entier, un sentiment vertueux et tendre sans exciter de longs battements de mains, et l'on s'en venait après cela nous crier que le mélodrame était mort!... Le mélodrame des Tournées, des Bergart, des Emile Zola, des Beauvillat, à la bonne heure! les uns répugnants, les autres pleins d'extravagances; mais le vrai mélodrame du bon vieux temps, le mélodrame des Ducazes, des Donnelly, celui-là est éternel. Il ne s'agit, pour lui rendre son lustre à chaque quart de siècle, que de donner un coup de fer aux situations et d'en retaper le style... »

Les *Deux orphelines* ont tenu l'affiche pendant plus de cent représentations et resteront au répertoire.

DEUX COMÈSES (188), pièce en trois actes, en prose, de M. Nus (théâtre du Gymnase, 1874). L'œuvre de M. Nus est un cas de bigamie assez invraisemblable. Le comte Louis de Trévenec, officier de marine, est blessé grièvement, vers 1793, dans une bataille, et meurt. Sa femme, qui n'est qu'une jeune fille de quinze ans, se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite.

DEUX ÉPAGNOLS (188), opéra-comique en un acte et en vers, paroles de M. Edouard Fournier, musique de M. Charles Manry; représenté dans la salle des Nouveautés, rue de la Victoire, le 19 décembre 1884. L'action se passe au temps de M^{me} de Pompadour, et l'auteur met en scène deux king-charles dont les faits et gestes donnent lieu à divers incidents amusants. La musique, du regrettable amateur M. Charles Manry, a été vivement goûtée par l'auditoire d'élite qui assistait à cette représentation. On a remarqué que le comte de Trévenec, un personnage d'opéra-comique, est représenté, dans la salle Sainte-Cécile le samedi 20 mars 1888 et dans plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain. Les personnages de la pièce sont: Marguerite, comtesse de Trévenec, sa fille; André, amoureux de Marguerite, et Simon, magistrat, qui élève des prétentions ridicules à la main de la jeune paysanne. Pendant qu'André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec.

DEUX ORPHELINES (188), drame en cinq actes et huit tableaux, de MM. Dennery et Cormon; représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, en janvier 1874. Ce drame, de l'avis de M. Francisque Sarcey, la critique de théâtre bien connu, est une paraphrase, et si l'on aime mieux, une reproduction de l'histoire sur lequel roule la *Grâce de Dieu*, que également à M. Dennery. Il eut un succès très-vif. Voici en quelques mots le sujet: Deux jeunes filles, Henriette et Louise, orphelines, qui passent pour les deux sœurs, arrivent à

Paris; toutes deux sont fort jolies; la plus jeune est aveugle. C'est au temps où la jeune noblesse française suit le royal exil en Angleterre, à la paroisse de Saint-Sulpice, que les deux sœurs se rencontrent. Henriette, l'aînée, est enlevée et conduite dans une des petites maisons des environs de Paris. La voilà séparée de la malheureuse Louise, la petite aveugle. Celle-ci, recueillie par de misérables mendiants qui exploitent son infirmité, est promise par eux dans les rues et chante pour gagner son pain. Pendant ce temps, Henriette est sauvée du déshonneur par le chevalier de Vaudrey, jeune noble philosophe, ami des encyclopédistes, ouvert à toutes les idées nouvelles. Elle habite une mansarde et vit de son travail. Le chevalier de Vaudrey, qui est vivement épris et veut l'épouser; mais il a pour oncle le comte de Linères, lieutenant de police, un homme grave, qui n'entend pas le laisser se mésallier, et qui, pour vaincre la résistance du jeune homme, l'enferme à la Bastille; quant à la douce et chaste Henriette, elle ira à la Salpêtrière avec les filles perdues et les folles. C'étaient là, en effet, les amantilles de l'ancien régime. Mme de Linères, mariée au lieutenant de police, est une femme mélancolique et triste. On sent qu'un secret terrible pèse sur sa vie. Le secret, elle l'a confié au jeune homme, son mari, le chevalier de Vaudrey. Il faut que M. de Linères l'ignore; elle a eu une fille avant son mariage, pauvre petite que, pour sauver l'honneur de la noble demoiselle, on a abandonné un soir sur le parvis Notre-Dame. Qu'est devenue cette enfant? Cette enfant, c'est la jeune aveugle qu'on a cruellement séparée de sa sœur, Henriette, à la mort de la Salpêtrière, grâce à une grande piense de la supérieure, retrouve enfin Louise dans l'effroyable bouge où la détenait la mégère qui l'avait recueillie. Ici se place une scène des plus touchantes et qui a fait même sur le public des premières, composé de gens ordinairement peu sensibles et très-bâchés, une impression profonde: c'est la scène où les deux sœurs se retrouvent. Louise, celle qui est aveugle, est conduite dans le bouge où habitent son horrible patronne, la vieille qui exploite sa cécité, et les deux filles de cette femme; l'un est un franc valet, l'autre est un malheureux infirme qui repasse ciseaux et couteaux et gagne honorablement sa vie. Henriette, après une foule de péripéties, a appris par hasard l'endroit où l'on détient sa compagne. Elle arrive et ne trouve que la mère Frochart, la vieille qui exploite Louise. Cette femme, après avoir en vain essayé de nier qu'elle connaisse l'aveugle, finit par dire: « Oui, c'est vrai, j'ai eu chez moi une jeune fille comme celle que vous me demandez, mais elle est morte. » « Ces mots, Henriette tombe inanimée. La vieille, en présence de cet évanouissement subit, ne sait d'abord que faire; puis elle se ravise et se décide à aller chercher son fils aîné. Elle y revient Louise dans sa chambre, sort et ferme à double tour la porte de la maison. L'aveugle, n'entendant plus de bruit, essaye de sortir de sa chambre. Depuis longtemps, grâce à la complicité du fils cadet de la Frochart, le remouleur boiteux, qui l'adore, elle a devisé la serrure de son réduit. Elle descend sur la rampe, l'escalier, et se conduit de sa chambre à la scène. Elle va à tâtons à la porte de sortie pour se sauver. La porte est fermée, mais elle sait qu'une clef est cachée dans la pailasse du lit de son oncle; elle la cherche, la trouve, va pour ouvrir, quand son pied heurte un corps étendu sans mouvement. Elle se baisse alors, la tête, prend la tête dans ses bras, la soulève, et la tenant embrassée: « Réveille-toi, réveille-toi, réveille-toi, » lui dit-elle.

Pendant cette scène poignante, la Frochart arrive avec ses deux fils. Ils entrent et voient avec terreur les deux sœurs réunies. Elles ne se sont pas reconnues, car l'une est aveugle et l'autre n'est pas revenue de son évanouissement. La Frochart s'empare de Louise, qu'elle entraîne, tandis que l'aîné des fils se met en devoir d'enlever Henriette. A ce moment, cette dernière revient à la vie et reconnaît sa sœur, qui se jette entre ses bras en dépit des efforts faits par la vieille pour la retenir. Terrifiée par cette reconnaissance, la vieille s'écrie: « Nous sommes perdus! Ce à quoi le fils aîné, qui a décidé de ne pas reculer devant un crime, répond: « Attends voir; » puis il se prépare à commettre un double assassinat; mais, au moment où il se précipite sur les deux jeunes filles, il trouve en face de lui son frère cadet, qui lui barre le passage et se prépare à lui disputer la vie de celle qu'il aime. Subitement transformé, lui le boiteux, le malin, et qui jusqu'alors a tremblé au moindre geste de son frère, il se comte fierement devant lui et jette ce cri de défi: « A nous deux ! A nous deux ! » Alors commence une lutte épique. Le combat à main, les deux frères se mesurent de l'œil, se joignent, s'éloignent, s'interpellent au milieu de l'émoi grandissant du public. Enfin le boiteux plonge son arme dans le ventre de son adversaire, qui tombe. Les deux jeunes filles, qui pendant la lutte sont restées terrifiées, s'enfuient au moment où cesse le combat, et Louise qui demande vainqueur s'il ne les suit pas, reçoit de lui cette réponse: « Oui, j'attendrai la justice ! » Sur quoi, le rideau tombe.

Cette scène est, de l'avis de M. Sarcely, la plus belle de l'ouvrage; elle n'est pas la seule, toutefois, qui mérite une mention. On se rappelle encore de nombreux autres, tels que Salpêtrière, celui qui se déroule sur les marches de l'église Saint-Sulpice, etc. En somme, M. Sarcely fait un grand éloge des *Deux orphelines*, qu'il considère comme l'exécution la plus parfaite de son œuvre. Il ajoute: « On allait répétant: « Le mélodrame est mort; on ne fera plus de mélodrame; le goût n'y est plus... Et où avait-on vu cela que le goût n'y était plus? Comment ! Il n'y avait pas, dans les comédies de mœurs que l'on nous offrait, une scène un peu touchante qui ne fit fondre en larmes le public tout entier, un sentiment vertueux et tendre sans exciter de longs battements de mains, et l'on s'en venait après cela nous crier que le mélodrame était mort!... Le mélodrame des Tournées, des Bergart, des Emile Zola, des Beauvillat, à la bonne heure! les uns répugnants, les autres pleins d'extravagances; mais le vrai mélodrame du bon vieux temps, le mélodrame des Ducazes, des Donnelly, celui-là est éternel. Il ne s'agit, pour lui rendre son lustre à chaque quart de siècle, que de donner un coup de fer aux situations et d'en retaper le style... »

Les *Deux orphelines* ont tenu l'affiche pendant plus de cent représentations et resteront au répertoire.

DEUX COMÈSES (188), pièce en trois actes, en prose, de M. Nus (théâtre du Gymnase, 1874). L'œuvre de M. Nus est un cas de bigamie assez invraisemblable. Le comte Louis de Trévenec, officier de marine, est blessé grièvement, vers 1793, dans une bataille, et meurt. Sa femme, qui n'est qu'une jeune fille de quinze ans, se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite.

DEUX ÉPAGNOLS (188), opéra-comique en un acte et en vers, paroles de M. Edouard Fournier, musique de M. Charles Manry; représenté dans la salle des Nouveautés, rue de la Victoire, le 19 décembre 1884. L'action se passe au temps de M^{me} de Pompadour, et l'auteur met en scène deux king-charles dont les faits et gestes donnent lieu à divers incidents amusants. La musique, du regrettable amateur M. Charles Manry, a été vivement goûtée par l'auditoire d'élite qui assistait à cette représentation. On a remarqué que le comte de Trévenec, un personnage d'opéra-comique, est représenté, dans la salle Sainte-Cécile le samedi 20 mars 1888 et dans plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain. Les personnages de la pièce sont: Marguerite, comtesse de Trévenec, sa fille; André, amoureux de Marguerite, et Simon, magistrat, qui élève des prétentions ridicules à la main de la jeune paysanne. Pendant qu'André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec.

DEUX ORPHELINES (188), drame en cinq actes et huit tableaux, de MM. Dennery et Cormon; représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, en janvier 1874. Ce drame, de l'avis de M. Francisque Sarcey, la critique de théâtre bien connu, est une paraphrase, et si l'on aime mieux, une reproduction de l'histoire sur lequel roule la *Grâce de Dieu*, que également à M. Dennery. Il eut un succès très-vif. Voici en quelques mots le sujet: Deux jeunes filles, Henriette et Louise, orphelines, qui passent pour les deux sœurs, arrivent à

Paris; toutes deux sont fort jolies; la plus jeune est aveugle. C'est au temps où la jeune noblesse française suit le royal exil en Angleterre, à la paroisse de Saint-Sulpice, que les deux sœurs se rencontrent. Henriette, l'aînée, est enlevée et conduite dans une des petites maisons des environs de Paris. La voilà séparée de la malheureuse Louise, la petite aveugle. Celle-ci, recueillie par de misérables mendiants qui exploitent son infirmité, est promise par eux dans les rues et chante pour gagner son pain. Pendant ce temps, Henriette est sauvée du déshonneur par le chevalier de Vaudrey, jeune noble philosophe, ami des encyclopédistes, ouvert à toutes les idées nouvelles. Elle habite une mansarde et vit de son travail. Le chevalier de Vaudrey, qui est vivement épris et veut l'épouser; mais il a pour oncle le comte de Linères, lieutenant de police, un homme grave, qui n'entend pas le laisser se mésallier, et qui, pour vaincre la résistance du jeune homme, l'enferme à la Bastille; quant à la douce et chaste Henriette, elle ira à la Salpêtrière avec les filles perdues et les folles. C'étaient là, en effet, les amantilles de l'ancien régime. Mme de Linères, mariée au lieutenant de police, est une femme mélancolique et triste. On sent qu'un secret terrible pèse sur sa vie. Le secret, elle l'a confié au jeune homme, son mari, le chevalier de Vaudrey. Il faut que M. de Linères l'ignore; elle a eu une fille avant son mariage, pauvre petite que, pour sauver l'honneur de la noble demoiselle, on a abandonné un soir sur le parvis Notre-Dame. Qu'est devenue cette enfant? Cette enfant, c'est la jeune aveugle qu'on a cruellement séparée de sa sœur, Henriette, à la mort de la Salpêtrière, grâce à une grande piense de la supérieure, retrouve enfin Louise dans l'effroyable bouge où la détenait la mégère qui l'avait recueillie. Ici se place une scène des plus touchantes et qui a fait même sur le public des premières, composé de gens ordinairement peu sensibles et très-bâchés, une impression profonde: c'est la scène où les deux sœurs se retrouvent. Louise, celle qui est aveugle, est conduite dans le bouge où habitent son horrible patronne, la vieille qui exploite sa cécité, et les deux filles de cette femme; l'un est un franc valet, l'autre est un malheureux infirme qui repasse ciseaux et couteaux et gagne honorablement sa vie. Henriette, après une foule de péripéties, a appris par hasard l'endroit où l'on détient sa compagne. Elle arrive et ne trouve que la mère Frochart, la vieille qui exploite Louise. Cette femme, après avoir en vain essayé de nier qu'elle connaisse l'aveugle, finit par dire: « Oui, c'est vrai, j'ai eu chez moi une jeune fille comme celle que vous me demandez, mais elle est morte. » « Ces mots, Henriette tombe inanimée. La vieille, en présence de cet évanouissement subit, ne sait d'abord que faire; puis elle se ravise et se décide à aller chercher son fils aîné. Elle y revient Louise dans sa chambre, sort et ferme à double tour la porte de la maison. L'aveugle, n'entendant plus de bruit, essaye de sortir de sa chambre. Depuis longtemps, grâce à la complicité du fils cadet de la Frochart, le remouleur boiteux, qui l'adore, elle a devisé la serrure de son réduit. Elle descend sur la rampe, l'escalier, et se conduit de sa chambre à la scène. Elle va à tâtons à la porte de sortie pour se sauver. La porte est fermée, mais elle sait qu'une clef est cachée dans la pailasse du lit de son oncle; elle la cherche, la trouve, va pour ouvrir, quand son pied heurte un corps étendu sans mouvement. Elle se baisse alors, la tête, prend la tête dans ses bras, la soulève, et la tenant embrassée: « Réveille-toi, réveille-toi, réveille-toi, » lui dit-elle.

Pendant cette scène poignante, la Frochart arrive avec ses deux fils. Ils entrent et voient avec terreur les deux sœurs réunies. Elles ne se sont pas reconnues, car l'une est aveugle et l'autre n'est pas revenue de son évanouissement. La Frochart s'empare de Louise, qu'elle entraîne, tandis que l'aîné des fils se met en devoir d'enlever Henriette. A ce moment, cette dernière revient à la vie et reconnaît sa sœur, qui se jette entre ses bras en dépit des efforts faits par la vieille pour la retenir. Terrifiée par cette reconnaissance, la vieille s'écrie: « Nous sommes perdus! Ce à quoi le fils aîné, qui a décidé de ne pas reculer devant un crime, répond: « Attends voir; » puis il se prépare à commettre un double assassinat; mais, au moment où il se précipite sur les deux jeunes filles, il trouve en face de lui son frère cadet, qui lui barre le passage et se prépare à lui disputer la vie de celle qu'il aime. Subitement transformé, lui le boiteux, le malin, et qui jusqu'alors a tremblé au moindre geste de son frère, il se comte fierement devant lui et jette ce cri de défi: « A nous deux ! A nous deux ! » Alors commence une lutte épique. Le combat à main, les deux frères se mesurent de l'œil, se joignent, s'éloignent, s'interpellent au milieu de l'émoi grandissant du public. Enfin le boiteux plonge son arme dans le ventre de son adversaire, qui tombe. Les deux jeunes filles, qui pendant la lutte sont restées terrifiées, s'enfuient au moment où cesse le combat, et Louise qui demande vainqueur s'il ne les suit pas, reçoit de lui cette réponse: « Oui, j'attendrai la justice ! » Sur quoi, le rideau tombe.

Cette scène est, de l'avis de M. Sarcely, la plus belle de l'ouvrage; elle n'est pas la seule, toutefois, qui mérite une mention. On se rappelle encore de nombreux autres, tels que Salpêtrière, celui qui se déroule sur les marches de l'église Saint-Sulpice, etc. En somme, M. Sarcely fait un grand éloge des *Deux orphelines*, qu'il considère comme l'exécution la plus parfaite de son œuvre. Il ajoute: « On allait répétant: « Le mélodrame est mort; on ne fera plus de mélodrame; le goût n'y est plus... Et où avait-on vu cela que le goût n'y était plus? Comment ! Il n'y avait pas, dans les comédies de mœurs que l'on nous offrait, une scène un peu touchante qui ne fit fondre en larmes le public tout entier, un sentiment vertueux et tendre sans exciter de longs battements de mains, et l'on s'en venait après cela nous crier que le mélodrame était mort!... Le mélodrame des Tournées, des Bergart, des Emile Zola, des Beauvillat, à la bonne heure! les uns répugnants, les autres pleins d'extravagances; mais le vrai mélodrame du bon vieux temps, le mélodrame des Ducazes, des Donnelly, celui-là est éternel. Il ne s'agit, pour lui rendre son lustre à chaque quart de siècle, que de donner un coup de fer aux situations et d'en retaper le style... »

Les *Deux orphelines* ont tenu l'affiche pendant plus de cent représentations et resteront au répertoire.

DEUX COMÈSES (188), pièce en trois actes, en prose, de M. Nus (théâtre du Gymnase, 1874). L'œuvre de M. Nus est un cas de bigamie assez invraisemblable. Le comte Louis de Trévenec, officier de marine, est blessé grièvement, vers 1793, dans une bataille, et meurt. Sa femme, qui n'est qu'une jeune fille de quinze ans, se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite.

DEUX ÉPAGNOLS (188), opéra-comique en un acte et en vers, paroles de M. Edouard Fournier, musique de M. Charles Manry; représenté dans la salle des Nouveautés, rue de la Victoire, le 19 décembre 1884. L'action se passe au temps de M^{me} de Pompadour, et l'auteur met en scène deux king-charles dont les faits et gestes donnent lieu à divers incidents amusants. La musique, du regrettable amateur M. Charles Manry, a été vivement goûtée par l'auditoire d'élite qui assistait à cette représentation. On a remarqué que le comte de Trévenec, un personnage d'opéra-comique, est représenté, dans la salle Sainte-Cécile le samedi 20 mars 1888 et dans plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain. Les personnages de la pièce sont: Marguerite, comtesse de Trévenec, sa fille; André, amoureux de Marguerite, et Simon, magistrat, qui élève des prétentions ridicules à la main de la jeune paysanne. Pendant qu'André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec.

DEUX ORPHELINES (188), drame en cinq actes et huit tableaux, de MM. Dennery et Cormon; représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, en janvier 1874. Ce drame, de l'avis de M. Francisque Sarcey, la critique de théâtre bien connu, est une paraphrase, et si l'on aime mieux, une reproduction de l'histoire sur lequel roule la *Grâce de Dieu*, que également à M. Dennery. Il eut un succès très-vif. Voici en quelques mots le sujet: Deux jeunes filles, Henriette et Louise, orphelines, qui passent pour les deux sœurs, arrivent à

Paris; toutes deux sont fort jolies; la plus jeune est aveugle. C'est au temps où la jeune noblesse française suit le royal exil en Angleterre, à la paroisse de Saint-Sulpice, que les deux sœurs se rencontrent. Henriette, l'aînée, est enlevée et conduite dans une des petites maisons des environs de Paris. La voilà séparée de la malheureuse Louise, la petite aveugle. Celle-ci, recueillie par de misérables mendiants qui exploitent son infirmité, est promise par eux dans les rues et chante pour gagner son pain. Pendant ce temps, Henriette est sauvée du déshonneur par le chevalier de Vaudrey, jeune noble philosophe, ami des encyclopédistes, ouvert à toutes les idées nouvelles. Elle habite une mansarde et vit de son travail. Le chevalier de Vaudrey, qui est vivement épris et veut l'épouser; mais il a pour oncle le comte de Linères, lieutenant de police, un homme grave, qui n'entend pas le laisser se mésallier, et qui, pour vaincre la résistance du jeune homme, l'enferme à la Bastille; quant à la douce et chaste Henriette, elle ira à la Salpêtrière avec les filles perdues et les folles. C'étaient là, en effet, les amantilles de l'ancien régime. Mme de Linères, mariée au lieutenant de police, est une femme mélancolique et triste. On sent qu'un secret terrible pèse sur sa vie. Le secret, elle l'a confié au jeune homme, son mari, le chevalier de Vaudrey. Il faut que M. de Linères l'ignore; elle a eu une fille avant son mariage, pauvre petite que, pour sauver l'honneur de la noble demoiselle, on a abandonné un soir sur le parvis Notre-Dame. Qu'est devenue cette enfant? Cette enfant, c'est la jeune aveugle qu'on a cruellement séparée de sa sœur, Henriette, à la mort de la Salpêtrière, grâce à une grande piense de la supérieure, retrouve enfin Louise dans l'effroyable bouge où la détenait la mégère qui l'avait recueillie. Ici se place une scène des plus touchantes et qui a fait même sur le public des premières, composé de gens ordinairement peu sensibles et très-bâchés, une impression profonde: c'est la scène où les deux sœurs se retrouvent. Louise, celle qui est aveugle, est conduite dans le bouge où habitent son horrible patronne, la vieille qui exploite sa cécité, et les deux filles de cette femme; l'un est un franc valet, l'autre est un malheureux infirme qui repasse ciseaux et couteaux et gagne honorablement sa vie. Henriette, après une foule de péripéties, a appris par hasard l'endroit où l'on détient sa compagne. Elle arrive et ne trouve que la mère Frochart, la vieille qui exploite Louise. Cette femme, après avoir en vain essayé de nier qu'elle connaisse l'aveugle, finit par dire: « Oui, c'est vrai, j'ai eu chez moi une jeune fille comme celle que vous me demandez, mais elle est morte. » « Ces mots, Henriette tombe inanimée. La vieille, en présence de cet évanouissement subit, ne sait d'abord que faire; puis elle se ravise et se décide à aller chercher son fils aîné. Elle y revient Louise dans sa chambre, sort et ferme à double tour la porte de la maison. L'aveugle, n'entendant plus de bruit, essaye de sortir de sa chambre. Depuis longtemps, grâce à la complicité du fils cadet de la Frochart, le remouleur boiteux, qui l'adore, elle a devisé la serrure de son réduit. Elle descend sur la rampe, l'escalier, et se conduit de sa chambre à la scène. Elle va à tâtons à la porte de sortie pour se sauver. La porte est fermée, mais elle sait qu'une clef est cachée dans la pailasse du lit de son oncle; elle la cherche, la trouve, va pour ouvrir, quand son pied heurte un corps étendu sans mouvement. Elle se baisse alors, la tête, prend la tête dans ses bras, la soulève, et la tenant embrassée: « Réveille-toi, réveille-toi, réveille-toi, » lui dit-elle.

Pendant cette scène poignante, la Frochart arrive avec ses deux fils. Ils entrent et voient avec terreur les deux sœurs réunies. Elles ne se sont pas reconnues, car l'une est aveugle et l'autre n'est pas revenue de son évanouissement. La Frochart s'empare de Louise, qu'elle entraîne, tandis que l'aîné des fils se met en devoir d'enlever Henriette. A ce moment, cette dernière revient à la vie et reconnaît sa sœur, qui se jette entre ses bras en dépit des efforts faits par la vieille pour la retenir. Terrifiée par cette reconnaissance, la vieille s'écrie: « Nous sommes perdus! Ce à quoi le fils aîné, qui a décidé de ne pas reculer devant un crime, répond: « Attends voir; » puis il se prépare à commettre un double assassinat; mais, au moment où il se précipite sur les deux jeunes filles, il trouve en face de lui son frère cadet, qui lui barre le passage et se prépare à lui disputer la vie de celle qu'il aime. Subitement transformé, lui le boiteux, le malin, et qui jusqu'alors a tremblé au moindre geste de son frère, il se comte fierement devant lui et jette ce cri de défi: « A nous deux ! A nous deux ! » Alors commence une lutte épique. Le combat à main, les deux frères se mesurent de l'œil, se joignent, s'éloignent, s'interpellent au milieu de l'émoi grandissant du public. Enfin le boiteux plonge son arme dans le ventre de son adversaire, qui tombe. Les deux jeunes filles, qui pendant la lutte sont restées terrifiées, s'enfuient au moment où cesse le combat, et Louise qui demande vainqueur s'il ne les suit pas, reçoit de lui cette réponse: « Oui, j'attendrai la justice ! » Sur quoi, le rideau tombe.

Cette scène est, de l'avis de M. Sarcely, la plus belle de l'ouvrage; elle n'est pas la seule, toutefois, qui mérite une mention. On se rappelle encore de nombreux autres, tels que Salpêtrière, celui qui se déroule sur les marches de l'église Saint-Sulpice, etc. En somme, M. Sarcely fait un grand éloge des *Deux orphelines*, qu'il considère comme l'exécution la plus parfaite de son œuvre. Il ajoute: « On allait répétant: « Le mélodrame est mort; on ne fera plus de mélodrame; le goût n'y est plus... Et où avait-on vu cela que le goût n'y était plus? Comment ! Il n'y avait pas, dans les comédies de mœurs que l'on nous offrait, une scène un peu touchante qui ne fit fondre en larmes le public tout entier, un sentiment vertueux et tendre sans exciter de longs battements de mains, et l'on s'en venait après cela nous crier que le mélodrame était mort!... Le mélodrame des Tournées, des Bergart, des Emile Zola, des Beauvillat, à la bonne heure! les uns répugnants, les autres pleins d'extravagances; mais le vrai mélodrame du bon vieux temps, le mélodrame des Ducazes, des Donnelly, celui-là est éternel. Il ne s'agit, pour lui rendre son lustre à chaque quart de siècle, que de donner un coup de fer aux situations et d'en retaper le style... »

Les *Deux orphelines* ont tenu l'affiche pendant plus de cent représentations et resteront au répertoire.

DEUX COMÈSES (188), pièce en trois actes, en prose, de M. Nus (théâtre du Gymnase, 1874). L'œuvre de M. Nus est un cas de bigamie assez invraisemblable. Le comte Louis de Trévenec, officier de marine, est blessé grièvement, vers 1793, dans une bataille, et meurt. Sa femme, qui n'est qu'une jeune fille de quinze ans, se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite. Elle se marie avec un riche cultivateur, le comte de Trévenec, et se retire dans le village où elle habite.

DEUX ÉPAGNOLS (188), opéra-comique en un acte et en vers, paroles de M. Edouard Fournier, musique de M. Charles Manry; représenté dans la salle des Nouveautés, rue de la Victoire, le 19 décembre 1884. L'action se passe au temps de M^{me} de Pompadour, et l'auteur met en scène deux king-charles dont les faits et gestes donnent lieu à divers incidents amusants. La musique, du regrettable amateur M. Charles Manry, a été vivement goûtée par l'auditoire d'élite qui assistait à cette représentation. On a remarqué que le comte de Trévenec, un personnage d'opéra-comique, est représenté, dans la salle Sainte-Cécile le samedi 20 mars 1888 et dans plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain. Les personnages de la pièce sont: Marguerite, comtesse de Trévenec, sa fille; André, amoureux de Marguerite, et Simon, magistrat, qui élève des prétentions ridicules à la main de la jeune paysanne. Pendant qu'André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec, André fait, avec moins de malice que d'intelligence, des recherches sur le comte de Trévenec.

DEUX ORPHELINES (188), drame en cinq actes et huit tableaux, de MM. Dennery et Cormon; représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, en janvier 1874. Ce drame, de l'avis de M. Francisque Sarcey, la critique de théâtre bien connu, est une paraphrase, et si l'on aime mieux, une reproduction de l'histoire sur lequel roule la *Grâce de Dieu*, que également à M. Dennery. Il eut un succès très-vif. Voici en quelques mots le sujet: Deux jeunes filles, Henriette et Louise, orphelines, qui passent pour les deux sœurs, arrivent à

Paris; toutes deux sont fort jolies; la plus jeune est aveugle. C'est au temps où la jeune noblesse française suit le royal exil en Angleterre, à la paroisse de Saint-Sulpice, que les deux sœurs se rencontrent. Henriette, l'aînée, est enlevée et conduite dans une des petites maisons des environs de Paris. La voilà séparée de la malheureuse Louise, la petite aveugle. Celle-ci, recueillie par de misérables mendiants qui exploitent son infirmité, est promise par eux dans les rues et chante pour gagner son pain. Pendant ce temps, Henriette est sauvée du déshonneur par le chevalier de Vaudrey, jeune noble philosophe, ami des encyclopédistes, ouvert à toutes les idées nouvelles. Elle habite une mansarde et vit de son travail. Le chevalier de Vaudrey, qui est vivement épris et veut l'épouser; mais il a pour oncle le comte de Linères, lieutenant de police, un homme grave, qui n'entend pas le laisser se mésallier, et qui, pour vaincre la résistance du jeune homme, l'enferme à la Bastille; quant à la douce et chaste Henriette, elle ira à la Salpêtrière avec les filles perdues et les folles. C'étaient là, en effet, les amantilles de l'ancien régime. Mme de Linères, mariée au lieutenant de police, est une femme mélancolique et triste. On sent qu'un secret terrible pèse sur sa vie. Le secret, elle l'a confié au jeune homme, son mari, le chevalier de Vaudrey. Il faut que M. de Linères l'ignore; elle a eu une fille avant son mariage, pauvre petite que, pour sauver l'honneur de la noble demoiselle, on a abandonné un soir sur le parvis Notre-Dame. Qu'est devenue cette enfant? Cette enfant, c'est la jeune aveugle qu'on a cruellement séparée de sa sœur, Henriette, à la mort de la Salpêtrière, grâce à une grande piense de la supérieure, retrouve enfin Louise dans l'effroyable bouge où la détenait la mégère qui l'avait recueillie. Ici se place une scène des plus touchantes et qui a fait même sur le public des premières, composé de gens ordinairement peu sensibles et très-bâchés, une impression profonde: c'est la scène où les deux sœurs se retrouvent. Louise, celle qui est aveugle, est conduite dans le bouge où habitent son horrible patronne, la vieille qui exploite sa cécité, et les deux filles de cette femme; l'un est un franc valet, l'autre est un malheureux infirme qui repasse ciseaux et couteaux et gagne honorablement sa vie. Henriette, après une foule de péripéties, a appris par hasard l'endroit où l'on détient sa compagne. Elle arrive et ne trouve que la mère Frochart, la vieille qui exploite Louise. Cette femme, après avoir en vain essayé de nier qu'elle connaisse l'aveugle, finit par dire: « Oui, c'est vrai, j'ai eu chez moi une jeune fille comme celle que vous me demandez, mais elle est morte. » « Ces mots, Henriette tombe inanimée. La vieille, en présence de cet évanouissement subit, ne sait d'abord que faire; puis elle se ravise et se décide à aller chercher son fils aîné. Elle y revient Louise dans sa chambre, sort et ferme à double tour la porte de la maison. L'aveugle, n'entendant plus de bruit, essaye de sortir de sa chambre. Depuis longtemps, grâce à la complicité du fils cadet de la Frochart, le remouleur boiteux, qui l'adore, elle a devisé la serrure de son réduit. Elle descend sur la rampe, l'escalier, et se conduit de sa chambre à la scène. Elle va à tâtons à la porte de sortie pour se sauver. La porte est fermée, mais elle sait qu'une clef est cachée dans la pailasse du lit de son oncle; elle la cherche, la trouve, va pour ouvrir, quand son pied heurte un corps étendu sans mouvement. Elle se baisse alors, la tête, prend la tête dans ses bras, la soulève, et la tenant embrassée: « Réveille-toi, réveille-toi, réveille-toi, » lui dit-elle.

Pendant cette scène poignante, la Frochart arrive avec ses deux fils. Ils entrent et voient avec terreur les deux sœurs réunies. Elles ne se sont pas reconnues, car l'une est aveugle et l'autre n'est pas revenue de son évanouissement. La Frochart s'empare de Louise, qu'elle entraîne, tandis que l'aîné des fils se met en devoir d'enlever Henriette. A ce moment, cette dernière revient à la vie et reconnaît sa sœur, qui se jette entre ses bras en dépit des efforts faits par la vieille pour la retenir. Terrifiée par cette reconnaissance, la vieille s'écrie: « Nous sommes perdus! Ce à quoi le